

Plantation des végétaux en novembre

"A la sainte Catherine, tout bois prend racine". Ce dicton nous indique que c'est la meilleure période pour planter les rosiers, les arbres et les arbustes. En plantant en novembre, vous facilitez l'enracinement avant les premières gelées hivernales.

PLANTATION DES BULBES DE PRINTEMPS Il ne reste plus beaucoup de temps pour planter les bulbes car d'ici quelques semaines le sol sera trop dur. Tulipes, jacinthes, perce-neige ou encore crocus, ce sont les dernières semaines pour les mettre en terre.

PELOUSE EN NOVEMBRE

Lorsque toutes les feuilles sont tombées, profitez-en pour effectuer une dernière tonte relativement haute. Cela permet également de nettoyer la pelouse de façon efficace. Sinon, il est préférable de ramasser toutes les feuilles car elles sont souvent porteuses de maladies cryptogamiques qui pourraient hiverner dans votre jardin.

AU POTAGER, plantez ail et échalote.

Un livre d'or

A la demande de quelques habitants, un livre d'or est ouvert à la Mairie. Il permet à ceux qui le désirent de pouvoir s'exprimer ou témoigner, lors de graves faits divers (comme les derniers attentats).

Le CCAS et le Comité Intergénérationnel entre la famille et les seniors

Le CCAS et le Comité Intergénérationnel entre la famille et les seniors sont toujours actifs. Le CCAS a aidé des personnes dans la peine, et le Comité Intergénérationnel est en train d'étudier la possibilité de mettre en place, un après-midi deux fois par mois, une rencontre consacrée à un échange de savoirs sur la couture, la broderie et le tricot. Nous vous remercions de vous faire connaître, à l'accueil de la Mairie, si vous êtes intéressés.

Notre repas des anciens

Notre traditionnel repas des anciens aura lieu cette année le 3 décembre 2016. La municipalité invite gratuitement tous les habitants âgés de 70 ans et plus. Vous pouvez venir accompagnés, le prix du repas est fixé à 16 euros. Nous vous espérons nombreux.

Quelques petits rappels

Certaines personnes ne respectent encore pas les horaires de tonte (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h, et de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h). Il en va de même pour les travaux de bricolage bruyants (bétonnière, marteau piqueur, tronçonneuse...) et le jardinage (motoculteur, tailles haies...) qui sont soumis aux mêmes horaires.

Il est aussi toujours interdit par la Préfecture de brûler les déchets verts ou de toute autre nature. Les odeurs que vous avez senties vers la fin septembre provenaient de la déchetterie de Braille-Queuille.

Le Comité intergénérationnel a mis en place en septembre 2015 la possibilité, en toute confidentialité, d'un dépôt en Mairie de vos ordonnances médicales pour un traitement de fond (traitement mensuel par exemple), voir modalités en Mairie. Les pharmaciens les ramassent eux-mêmes et vous apportent les médicaments à votre domicile.

Le premier lundi de chaque mois, vous avez la possibilité d'aller au marché à Lendoître. Un bus loué auprès de Transac-auto vous y emmène le matin à 9 heures 15 pour un retour vers 11 heures, moyennant un coût de 3 euros. Pour une bonne gestion, il est nécessaire de vous inscrire auprès de l'accueil de la Mairie 15 jours auparavant.

Trucs de grand-mère



Nourrir les plantes

Parce qu'il constitue un très bon engrais naturel, mélangez un peu de marc de café à la terre de vos plantes en pot. Une précaution toutefois : il faut qu'il soit bien sec, et utilisé avec parcimonie.

Effacer une éraflure

Ajouter un peu d'eau à du marc de café, de façon à constituer une sorte de pâte que vous appliquerez là où vos meubles en bois foncé affichent une ou deux petites griffures. Frottez délicatement avec un chiffon doux pour effacer la trace et éliminer le surplus de café.

L'eau des légumes est un engrais

Ne jetez pas l'eau dans laquelle vous avez cuit les légumes. Mais plutôt, laissez-la refroidir et servez-vous en pour arroser vos plantes d'appartement. C'est un engrais qui contient des quantités d'éléments nourrissants facilement assimilables par les plantes.

Lecteurs du Petit Journal dans le Monde

Si vous voyagez avec le « Petit Journal de notre village », n'hésitez pas à nous envoyer une photo par courrier ou par mail : secretariat@avanton.fr. Essayez de faire en sorte que l'on puisse reconnaître du 1^{er} coup d'œil, l'endroit où vous êtes.



Naissances

- ✦ Léonie DEGRIS 6/09/2016
- ✦ Tyno PINEAU 24/09/2016
- ✦ Marcus PUYGRENIER 03/10/16

Manifestations

- 03/12 : Repas des Anciens
- 10/12 : Sapin de Noël à 14h30
- 17/12 : Loto Tard à Dîner, 14h, salle des fêtes
- 21/12 : collecte de sang à la salle des fêtes de 15h à 19h
- 06/01 : vœux aux agents et conjoints à 19h
- 13/01 : vœux à la population à 19h à la salle des fêtes
- 20/01 : AG de la Bibliothèque à 19h à la salle Plauzeau

Prochains Conseils Municipaux



Prochains conseils municipaux : 15/11 – 13/12 – 17/01 à 20h salle de conseil, ces conseils seront suivis du ¼ d'heure citoyen.

Dans le prochain numéro du LPJ, vous trouverez les questions et réponses faites lors du ¼ citoyen.

NOUVEAU



Vous pouvez consulter les procès verbaux des conseils municipaux sur le site internet : www.avanton.fr

Pour communiquer avec le Comité consultatif communication, n'hésitez pas : communication@avanton.fr

2016

LE PETIT JOURNAL DE NOTRE VILLAGE

Prochain numéro Début janvier



Septembre - Octobre 2016

N°14

Edito

Cher Avantonnaises et Avantonnais,

Vous nous avez fait confiance en nous élisant en mars 2014. A ce jour le conseil municipal est toujours sur la même éthique : l'esprit d'équipe. Nous tenons à vous assurer de notre volonté d'œuvrer dans l'intérêt de tous les avantonnais. La démission du maire, n'est en aucun cas liée à des soucis de gestion administrative ou financière, mais tient essentiellement à une vision différente sur le rôle du maire et ses relations avec ses adjoints, ce qui a entraîné des dysfonctionnements dans la communication et la confiance.

Dans un souci de transparence et de respect vis à vis de nos concitoyens, cette décision était dans l'intérêt de la commune. Dans ce moment désagréable traversé, un seul mot d'ordre : l'intérêt général.

Nous tenons à vous réaffirmer notre détermination. Le mot équipe n'est pas dit simplement pour faire joli ou pour se donner bonne conscience mais est un fait, une existence réelle. Ce sont dans nos moments d'inconfort que nous grandissons et il est bien connu que nous apprenons plus de nos erreurs que de nos réussites.

Vous pouvez être totalement rassurés, la commune d'Avanton va très bien. La gestion des dossiers suit son cours.

Comme nous l'avons toujours fait, nous restons et resterons à votre écoute, soyez en assurés. Nous vous invitons à prendre contact directement avec les élus pour leur poser toutes vos questions.

Vos élus.

Citation

«Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire, quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire». Georges Clémenceau



Anita Poupeau, maire et le conseil municipal (absents : Natacha Puygrenier, Noémie Vallet, Barbara Vaccasin, Grégory Chorroau).

Activités artistiques et sportives à l'école Jusqu'au 31/12 pour s'inscrire sur les Listes électorales Noël approche... L'APÉ vend des sapins ! Poterie, Peinture, Gym... quelle sera votre activité en 2017 ?...

Sommaire

- Page 2 :**
- ✦ Interview Philippe Galley
 - ✦ Nouveau site internet
 - ✦ Terre Saine
- Page 3 :**
- ✦ Inscription liste électorale
 - ✦ Sécheresse 2016
 - ✦ Ateliers : peinture-poterie
 - ✦ Vente de sapins de Noël
 - ✦ Gym volontaire
 - ✦ Voisins vigilants
- Page 4 :**
- ✦ CCAS
 - ✦ Trucs de grand-mère
 - ✦ Rappels & Infos diverses
 - ✦ Etat civil

Dir. de la publication : Anita POUPEAU
 Equipe de rédaction :
 Noémie VALLET / Cécilia FARGE BOZIER /
 Jacqueline SERRANO / Natacha PUYGRENIER / Anita POUPEAU
 Graphisme/maquette : N PUYGRENIER
 Imprimé par la Municipalité d'Avanton
 Ne pas jeter sur la voie publique
 Pour nous écrire : communication@avanton.fr
 Site internet : www.avanton.fr

Interview de Philippe Galley, Adjoint en charge des affaires scolaires



Le Petit Journal : Depuis 2 années maintenant la mairie propose gratuitement des activités de découverte sur le temps méridien. Qu'en est-il pour cette année scolaire ?
 Philippe Galley : Les activités sont maintenues comme l'an passé les mardis et jeudis de 11h30 à 12h15 et de 12h30 à 13h15 pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire. L'objectif est de permettre à chaque enfant de découvrir 3 à 4 domaines d'activité sur l'année. Chaque activité est déclinée en périodes de 7 semaines du 27/9/2016 au 15/6/2017 ce qui permet de proposer un créneau par semaine à la quasi-totalité des enfants intéressés. Le choix s'est étoffé. Trois nouvelles activités sont proposées : théâtre, loisirs créatifs et musique.

LPJ : Comment répartissez-vous les enfants dans les différents créneaux ?
 P.G : En début d'année scolaire les enfants formulent leurs vœux. Il s'en suit un travail conséquent avec Laurence au secrétariat pour faire les affectations en fonction des différentes contraintes (respecter le plus possible les vœux des enfants, le nombre d'enfants par activité et bien sûr les contraintes logistiques). La quasi-totalité des enfants a obtenu leurs 2 premiers vœux et plus de 90 % leurs 3^{ème} et 4^{ème} vœux (4 périodes donc 4 activités différentes au maximum).

LPJ : Qui se charge de choisir les activités proposées ?
 P.G : Les années précédentes j'ai sollicité les membres du comité consultatif vie scolaire/périscolaire et nous avons ensemble cherché des intervenants dans les domaines artistiques, culturels et sportifs. Le comité consultatif et le comité de suivi du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) ont élaboré l'an passé des questionnaires d'évaluation à l'attention des enfants, parents et animateurs. Les premiers retours confirment la satisfaction des enfants et ont permis de recueillir leurs souhaits.

LPJ : Qui sont les intervenants ?
 P.G : Il s'agit pour la plupart de bénévoles ou de salariés d'associations d'Avanton ou de la communauté de communes. Une convention de partenariat est signée entre la mairie et l'association. Les associations sont : Les Tards à dîner : Danse Folklorique, AJAvanton : Judo, Dans'Avanton : Danse, Music'Avanton : Musique, Entente Poitiers Athlétisme : Athlétisme, FJEPS Neuville : Ping Pong et Basket, Club de handball du Haut-Poitou : Handball, A qui le tour ? : Jeux de société, Ithylla : Loisirs créatifs, Théâtre dans la forêt : Théâtre.

NOUVEAU

A compter du 15 novembre prochain, vous allez pouvoir découvrir et surfer sur le nouveau site internet de la commune. Nous avons fait appel à notre hébergeur pour qu'il le rende plus attractif et facile d'utilisation. Un agenda en 1^{ère} page pour consulter les différents manifestations, les actualités, la photothèque, les procès-verbaux des conseils municipaux, etc... Toutes ces informations en 1^{ère} page pour vous faciliter vos recherches.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE



www.avanton.fr

INFO SPÉCIALE



Plus d'infos : www.terresaine-poitou-charentes.fr

Les auxiliaires du jardinier épisode 1/2

Tout jardinier est un jour confronté à une pullulation d'insectes indésirables.

La pulvérisation d'insecticides est alors la solution qui paraît la plus simple dans cette situation d'urgence : c'est sans compter tous les aspects pervers d'un tel acte sur la santé du jardinier, de ses proches et de la nature qui l'entoure.

Pour éviter de se trouver face à ce problème il est possible d'agir en prévention : en rendant le jardin accueillant pour les animaux auxiliaires, on peut créer un équilibre relatif, s'approchant de celui observé dans le milieu naturel, permettant ainsi une régulation des insectes « nuisibles » et évitant les pullulations.

- Il existe 3 groupes principaux d'auxiliaires au jardin :
- Les prédateurs qui se nourrissent d'autres animaux (d'insectes « ravageurs » notamment)
 - Les pollinisateurs qui permettent la reproduction de certaines plantes en butinant de fleur en fleur
 - Les recycleurs qui transforment les déchets organiques en matière nutritive pour les végétaux (voir fiche « Compost »)

N'oublions pas non plus que tous les animaux - y compris ceux qui sont considérés comme « nuisibles » - servent à nourrir d'autres animaux - y compris ceux que nous jugeons « utiles ».

Des invertébrés non-insectes
 Araignées (toutes prédatrices d'autres invertébrés).
Confusion à éviter... Les véritables araignées sont toutes prédatrices elles sont d'importants auxiliaires. Les « araignées rouges ou jaunes » qui font des dégâts sont en fait des acarions.

Des vertébrés
 Hérissons (prédateurs de limaces et escargots), belettes (prédatrices de rongeurs), chauve-souris (insectivores), oiseaux insectivores (mésange bleue, rouge-queue, etc).

Qui sont les auxiliaires du jardinier ? Des insectes

UTILITÉ AU JARDIN	NOM	FORME	ACTION SUR...	COMMENT LES ATTIRER
PRÉDATEURS ET PARASITOIDES	Coccinelle	Larve/Adulte	Pucerons	Nichoir (1) et orties
	Chrysope	Larve	Pucerons, acarions et cochenilles	Nichoir (2)
	Syrphe	Larve	Pucerons	Plantes à fleurs
	Carabo	Adulte	Petits insectes, chenilles, limaces et escargots	Pierre plate ou tuile sur le sol (ombre et humidité)
	Perce-oreille	Adulte	Pucerons, acarions, chenilles, œufs d'insectes	Gito (3)
	Guêpe prédatrice	Adulte	Petits insectes, chenilles	Nichoir (4)
POLLINISATEURS	Guêpe parasite	Adulte	(Œufs de papillons, chenilles ou pucerons hôte spécifique)	Nichoir (4)
	Papillon	Adulte	Plantes à fleurs	Plantes à fleurs et orties
	Bourdon, abeille	Adulte	Plantes à fleurs	Plantes à fleurs et nichoir (4)
RECYCLEURS	Syrphe	Adulte	Plantes à fleurs	Plantes à fleurs
	Cétoine	Larve	Déchets organiques	Compost/pas de travail abusif sur le sol
	Collembola	Adulte	Déchets organiques	Compost/pas de travail abusif sur le sol

Inscription liste électorale



Pour pouvoir voter, il faut faire la demande d'inscription sur la liste électorale en mairie avant la fin de l'année qui précède le scrutin. Par exemple, pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. Renseignements en mairie Tél : 05 49 51 63 46.

Sécheresse 2016 - Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Plusieurs administrés se sont manifestés en mairie pour signaler des dégâts de fissures sur leur habitation. Selon le nombre de demandes, un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour le risque Sécheresse / Réhydratation des sols pourra être adressé à la Préfecture. Toutes les personnes ayant des dégâts à signaler sont invitées à adresser un mail (contact@avanton.fr) ou un courrier à la mairie comprenant l'adresse du bien objet des dommages, le descriptif des dommages, la date à laquelle ils ont été constatés ainsi que des photos avant le 15 décembre 2016.

Emploi avenir et service civique

Manon et Arthur ont rejoint l'équipe au sein de la commune depuis début octobre. Manon a été recrutée sur le pôle administratif dans le cadre d'un emploi avenir. Arthur a été recruté dans le cadre d'un service civique avec une mission de volontaire sur le dispositif «Terre saine».



L'atelier du Potier



L'association atelier du potier a repris ses activités depuis le 9 septembre 2016. Depuis 1984, date de sa création, elle a toujours évolué avec le même esprit : initier les personnes à l'art de créer à travers l'argile. Chaque adhérent peut s'exprimer en façonnant des pièces qui seront uniques. L'association participe aux marchés de Noël de la région. Vous pouvez également consulter son site : www.atelierdupotieravanton.com

Tous les vendredis, les adhérents se retrouvent dans la maison des associations d'Avanton. L'après midi de 14h30 à 19h00, par tranche de 2h30, selon sa disponibilité, tout le matériel est fourni, la cuisson des pièces est réalisée sur place. Les deux premières séances sont offertes. La cotisation pour l'année est de 40€. Les personnes intéressées par cette activité peuvent contacter: Mme CLEMENT Marinette - 10 rue de Touraine Avanton - 05 49 51 62 98.

L'atelier du Peintre

2016/2017 nouvelle année de travail et de plaisir pour nous retrouver à notre local tous les lundis et mercredis de chaque semaine de 17h à 19h. Après la réception des amis du Cercle Poitevin des Arts, association de Poitiers, nous reprenons de plus belle nos séances de dessin et peinture et préparons nos prochaines expositions. Notre thème principal est le Maroc suivi de l'eau. Nous sommes actuellement dix. Nous pouvons recevoir de nouveaux adhérents. La cotisation annuelle reste à 25 euros. Venez nous voir, sans vous engager, à notre atelier place St Mandé au 1^{er} étage porte à droite de la maison des associations. Le meilleur accueil vous sera réservé. Du matériel peut vous être mis à disposition. À BIENTOT.

APE : vente de sapins de Noël

Et si cette année, vous achétiez votre sapin de Noël avec l'APE ? Le but de l'APE d'Avanton est d'organiser des manifestations permettant de récolter des fonds pour les écoles maternelle et élémentaire de la commune. Les fonds versés participent au financement des projets scolaires tout au long de l'année (sorties, achats de matériel, projets éducatifs). C'est pourquoi l'APE organise sa première vente de sapins de Noël !!! Nous nous associons à la société Noël Vert situé à Frozes afin de vous proposer des sapins à des prix attractifs. Pour plus d'informations contactez-nous par mail à ape.avanton@gmail.com ou par téléphone au 06 79 91 31 56 avant le 21 novembre.



Décoration du sapin de Noël d'Avanton !

Comme l'an passé, l'équipe municipale invite tous les avantonnais à venir en famille, le samedi 10 décembre à 14h30 pour décorer le sapin de Noël qui sera planté devant la mairie. Chacun pourra venir s'il le souhaite avec son paquet cadeau, des guirlandes.... A l'issue des décorations, un goûter sera offert dans la salle du conseil municipal. Nous comptons sur votre présence.

Voisins vigilants



Les 6 réunions des communautés ont eu lieu en septembre et nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées et ont posé leurs questions sur ce dispositif. A ce jour, le nombre d'inscrits est de 130 foyers. Ce dispositif a montré son efficacité courant septembre, suite à un message d'alerte donnée par une habitante du quartier «Grissois», le référent mairie vigilante a informé toutes les communautés instantanément de cette alerte. La prochaine étape sera de réunir tous les référents pour expliquer leur rôle en présence de la gendarmerie. Pour les communautés où il n'y a pas de référent, vous pouvez venir en mairie chercher votre autocollant à mettre sur votre boîte aux lettres.

Gymnastique volontaire

Suite à l'assemblée générale du 26 septembre 2016, la composition du bureau est la suivante : Présidente : Yvette PELLETIER - Secrétaire : Madeleine RATEAU - Secrétaire-adjointe : Irma BUSHI-RIGOREAU - Trésorière : Jennifer BERNARD Trésorière-adjointe : Eliane LAFAURIE - Membres : Colette BARATON, Jocelyne BEAUSSET, Colette COLLAS, Danielle DEVROND. Les cours de gymnastique ont lieu à la salle des fêtes les lundis de 20h à 21h et jeudis de 20h30 à 21h30. Les personnes désirant nous rejoindre peuvent prendre contact au 05 49 54 43 29 ou 05 49 51 67 42.

Association pour l'insertion par le travail

L'APPUI est une association, sans but lucratif, qui fait partie des structures d'insertion par l'activité économique, et dont la mission est l'insertion sociale et professionnelle en partant des capacités et des compétences de chacun. « Les jardins de l'APPUI » ont été ainsi créés par des personnes intéressées par ce genre d'activité.